

05

Bien vivre ensemble

Les règles pour un cadre de vie agréable et serein !

www.norevie.com
Retrouvez toutes les règles de bon voisinage



La charte du Bien vivre ensemble

Chez Norevie, nous encourageons chaque nouvel arrivant à devenir le locataire qu'il aimerait avoir comme voisin.

Bien vivre ensemble, c'est accepter et respecter certaines règles de vie en collectivité.

Lors de votre arrivée, vous avez signé une charte du Bien vivre Ensemble. Elle énonce les règles à respecter pour que la vie collective au sein de nos résidences soit des plus agréables pour tous : le respect et la tranquillité de chacun en sont les principales thématiques.

BON À SAVOIR

Si le consensus entre voisins était difficile, nos équipes de proximité sont à votre écoute et à votre disposition.

En cas de soucis de voisinage, n'hésitez pas à joindre notre Centre de Relation Clientèle au 03 27 99 65 00 ou à vous rendre à la permanence de votre quartier.



Le bien vivre ensemble passe surtout par les initiatives des habitants !

Participer à la vie de votre résidence

N'hésitez pas à participer à la vie de votre résidence. Cela commence par la fête des voisins !

Si vous souhaitez organiser un petit événement pour l'occasion ou à tout moment de l'année, vous pouvez nous contacter au 03 27 99 65 07.

Devenir habitants relais

Norevie propose à ses clients de devenir habitants relais. **Facilitateurs, ils ont pour rôle de créer du lien social au sein de leur résidence** en organisant des événements entre locataires, ou en mettant en place des projets améliorant la qualité de vie au sein de la résidence.

Pour plus d'infos : www.norevie.com

Norevie travaille en étroite collaboration avec les associations représentantes des locataires, qui sont consultées pour tous les projets de réhabilitation du patrimoine, et qui constituent le lien entre les locataires et le bailleur.



**POUR PLUS D'INFORMATIONS,
CONTACTEZ-NOUS AU 03 27 99 65 07.**